

POURQUOI JE SUIS DEVENU SORCIER ?

K. Gnamien Jean-Luc KESSE¹

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

14jeanluc@gmail.com

Résumé : La sorcellerie paraissant une réalité vivante en Afrique, il va sans dire qu'il existe des sorciers ou des individus qui soient désignés tels afin de l'incarner dans son essence et dans ses manifestations. Par conséquent, c'est chose courante qu'en Afrique on assiste régulièrement à des affaires, procès, aveux liés à la sorcellerie, impliquant toutes les couches de la société. Mais, ce qui surprend le plus, c'est le fait que certains individus, une fois dénoncés comme sorciers, finissent par se croire effectivement comme sorciers ou, sans aucune forme de dénonciation explicite, s'avouent eux-mêmes sorciers. Cela est une raison suffisante d'étonnement, qui nous pousse à interroger le système de la sorcellerie pour en savoir davantage. Comme espace d'élaboration de pistes d'investigation, cet article se veut une tentative de détermination, à travers une démarche sociocritique, des facteurs culturels, traditionnels, environnementaux, psycho-cognitifs, socio-économiques, etc., tapis à l'ombre des croyances sorcellaires et du processus de culpabilisation et d'auto-culpabilisation. On comprendra que le sorcier est généralement le produit de son esprit et de « l'alentour ». On ne le devient que sous le poids des cultures, traditions, croyances, milieux, conditions d'existence favorables au système de la sorcellerie. L'état de sorcier semble donc, d'un certain point de vue, le produit d'un état de fait et non la manifestation d'une puissance surnaturelle inhérente à l'individu.

Mots-clés : contre-sorcier, croyances, ensorcellement, environnement, sorcellerie, sorcier

WHY DID I BECOME A WITCH ?

Abstract : Witchcraft being a living reality in Africa, it is obvious that there are witches or individuals who are designated as witches in order to embody witchcraft in its essence and manifestations. Therefore, it is common that in Africa we regularly witness cases, trials, confessions related to witchcraft, involving all layers of society. But what is most surprising is the fact that some individuals, once denounced as witches, consider themselves as witches, or without any form of explicit denunciation, admit themselves to be witches. This is a sufficient reason for astonishment. That astonishment pushes us to question the system of witchcraft to find out more. As a way of investigation, this article is an attempt to determine, through a sociocritical approach, the cultural, traditional, environmental, psycho-cognitive, socio-economic factors carpet in the shadow of witchcraft beliefs and the process of guilt and self-blame as witch. It will be understood that the sorcerer is generally the product of his own mind and of the surroundings. One only becomes so under the weight of cultures, traditions, beliefs, environments, which are some conditions favorable to the existence of the witchcraft system. Sorcerership is therefore the product of a state of fact and not the manifestation of a supernatural power inherent in the individual.

Keywords : anti-wizard, beliefs, bewitchment, environment, sorcerer, witchcraft

¹ Laboratoire d'Africanologie

Introduction

En matière de sorcellerie, le contraste entre l’Afrique et l’Europe paraît évident. Bien que phénomène universel, ce contraste est actuellement si profond que si la sorcellerie venait à être l’instrument de mesure de la vitalité des sociétés, l’Afrique serait incontestablement la civilisation la plus brillante et florissante, tant les croyances sorcellaires y sont omniprésentes. C’est en ce sens que B. Nébié (2020, p. 5) peut dire : « Aujourd’hui, quand on parle de sorcellerie, tout le monde se tourne automatiquement vers les parties du monde occupées par les peuples Noirs ». À l’inverse, si ce phénomène devrait être le symptôme d’un malaise civilisationnel, quel médecin pourrait et saurait-il alors soigner et guérir l’Afrique ? En effet, le mal est profond en Afrique. La plupart des Africains font de la sorcellerie le paradigme essentiel de leur existence, ses croyances sont ancrées dans l’esprit, les cœurs, les mentalités de la masse, mais aussi des élites. D’où le fait que les dénonciations et accusations de sorcellerie sont fréquentes sur le continent.

Le plus inquiétant, c’est le fait que tout cela soit suivi d’actes répréhensibles, de tortures inhumaines, de condamnations arbitraires, même dans les tribunaux (G. Ngovon, 2018). Le spectacle de ces brutalités, loin d’indigner les populations, les encourage au contraire à toujours rechercher le secret de leurs travers existentiels dans les méandres de la sorcellerie. Aussi, mêmes les lumières de la science ne sont-elles pas toujours en mesure de les détourner de l’herméneutique sorcellaire et les orienter vers d’autres possibilités d’explication et d’existence plus rationnelles. Certains s’accrochent aux paradigmes sorcellaires qu’ils considèrent comme une composante essentielle et indéracinable de l’être africain. Le langage de la médecine, de la chimie, des sciences naturelles, sociales et cognitives, semble ainsi atone, aphone, inaudible, absurde face à celui de la sorcellerie. Cela fait que l’on trouve normal d’accuser avec la plus monstrueuse certitude et énergie son prochain de sorcier. Il n’est pas aussi rare que le prochain lui-même se reconnaisse sorcier et s’avoue tel publiquement. En effet, si l’accusation est au fondement de la plupart des affaires et procès de sorcellerie, l’autoaccusation n’est pas à exclure du processus de culpabilisation. Autrement dit, quels sont les mécanismes dont la puissance pourrait conduire un individu à intérioriser les schèmes de la sorcellerie et à s’y identifier consciemment ou inconsciemment, en se croyant sorcier ? Qu’est-ce qui peut conduire une communauté à croire que certains de ses membres sont des sorciers ?

En posant ces questions, nous n’ignorons pas la difficulté de la tâche. De telles questions exigent toute une enquête, des recherches approfondies, des analyses et recoupements au plan ethnologique, anthropologique, sociologique, psychologique, cognitif, épistémologique, psychiatrique, etc. Ce qu’il est impossible d’entreprendre ici, dans cet article qui, à travers une démarche analytique, cherche modestement à montrer que les accusations et autoaccusations de sorcellerie ne sont point fortuites, comme le reconnaissent d’ailleurs les entités et acteurs du système. Elles émanent d’une configuration de paramètres traditionnels, culturels, religieux, axiologiques, environnementaux, psychologiques, cognitifs, socio-économico-politiques, personnels. Au fond, l’individu déclaré ou se déclarant sorcier est le produit (victime ?) de son milieu, de ses croyances et de sa personnalité. C’est en cela que consiste l’intérêt de ces lignes qui abordent directement et plus profondément les raisons de la

sorcellerie, ce qui peut conduire un individu à se croire sorcier ou à croire que les autres le sont.

C'est pour mieux faire comprendre cet intérêt que notre démarche, sociocritique, évoluera en trois étapes selon l'importance des zones qui contribuent à fermenter, à féconder et à faire éclore les croyances sorcellaires au sein des individus et des communautés. Dans un premier temps, nous mettrons l'accent sur le poids de l'héritage culturel et la place de l'environnement dans tout phénomène de croyance, de manière générale (1). Ensuite, il sera question de l'influence, décisive, du supposé anti-sorcier et de la nature ensorcelante de toute affaire de sorcellerie (2). Enfin, nous parlerons de la personnalité des accusés, l'accusation et l'autoaccusation étant relatives à la force psychologique et sociale de chacun (3).

4. Le charme du monde d'hier et de « l'alentour » dans le processus de sédimentation des croyances

L'existence de l'individu est conditionnée par son histoire qui est elle-même le produit du monde de ses traditions culturelles et de B. Cyrulnik (1997, p. 91-183) a appelé « l'alentour ». Ce sont ces derniers qui façonnent profondément son être et ses croyances. Ce qui fait d'eux le premier facteur qui pourrait conduire un individu à s'attribuer certains pouvoirs ou à se croire, par exemple, sorcier. C'est ce que nous allons d'abord essayer de comprendre et faire comprendre.

4.1. L'ensorcellement² du passé et des traditions ancestrales

La société humaine est comparable à un arbre. L'arbre ne mérite son essence que grâce à ses feuilles, branches et à son tronc qui tirent toute leur force de résistance des racines qui, elles-mêmes, puisent leur sève nourricière dans les profondeurs des entrailles de la terre. Par analogie, les feuilles, branches et tronc de la société que sont les individus, cultures, langues et autres moyens d'existence ont pour sève et fondement le passé, les traditions qui en sont les racines. C'est dire que la communauté se définit par référence à son histoire, à ce qui lui a été légué et transmis par les ancêtres ou devanciers. Sans le souffle de ces derniers, chaque humain serait condamné à tâtonner, à se faire une idée des choses selon ses propres expériences et sensibilités. Ainsi, l'éducation n'aurait-elle aucun sens puisqu'ici, il s'agit de transmettre aux autres ce que l'on a reçu soi-même suite à un long, parfois pénible, apprentissage. Les traditions, à travers l'éducation qu'elles permettent, évitent à l'homme un lourd fardeau en lui inculquant ce dont il a besoin depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte pour vivre et s'orienter dans le monde. Le passé est alors le lieu de la projection vers l'épanouissement ultime³.

Cela révèle l'impossibilité pour l'individu de tenir, d'avoir un sens, une essence et une substance solides sans les béquilles des voix et voies qui ont été déclamées et tracées par ceux qui l'ont précédé dans ce monde, *a priori* chaotique, désordonné, absurde. Par

² « L'ensorcellement, caractéristique du vivant, consiste à jeter un charme, instiller un philtre, envoûter par un chant ou un récit pour s'emparer du monde mental de l'autre. » (B. Cyrulnik, 1997, 103)

³ Selon Basile-Jules Fouda, (2013, 43), « une fois pour toutes les générations futures trouveront, toute faite, la recette des solutions communes aux problèmes communs suscités par un univers commun et une vie commune dans une même collégialité concrète. Les conclusions générales des ancêtres se cristallisent ainsi en héritage spirituel qui façonne et modèle la vie de tous ».

conséquent, ses perceptions de soi, des autres, du monde, sa manière d'être et de se projeter sont quasiment la résultante de ce que ses ancêtres ont pensé, voulu, conçu et formalisé. Ainsi prend-il forme dans une moule qui lui communique forme et fond. Comme le dirait H. Arendt (1972), l'homme naît dans un monde déjà constitué, il ne peut apprendre à marcher qu'en s'appuyant sur des béquilles déjà pensées et forgées. Il subit ainsi un premier ensorcellement (B. Cyrulnik, 1997). Il est capté, quasiment capturé par le parfum du monde constitué par les récits, mythes, signes, signaux, codes, langages, sédimentés dans le temps. C'est tout cet ensemble qui façonne et conditionne les savoirs, croyances et pratiques de la communauté et des individus qui constitue les savoirs et les croyances de l'individu. Dans cette perspective, les individus ne peuvent croire qu'aux choses auxquelles ont cru leurs ancêtres. Leur vision tend vers les mêmes configurations de visions qui les ont précédés. On pourrait dire que ces visions deviennent pour celui qui les reçoit ou subit comme une seconde nature. Selon H. Arendt (1972, p. 219), « jadis faits par l'homme, les processus historiques sont devenus automatiques ». La notion d'habitus développée par Bourdieu dans son œuvre *Le sens pratique* (1980) pourrait aussi intervenir ici pour expliquer cette dépendance de l'individu à son histoire, à l'éducation sociale reçue, à tout ce qui s'est immiscé en lui comme une part intime de lui-même.

Toutefois, cette tendance n'est évidemment pas une fatalité dans la mesure où un facteur circonstanciel ou extérieur pourrait impacter et altérer les croyances et perceptions de certains membres de la communauté en dépit de l'éducation et de l'héritage reçus. En effet, les traditions elles-mêmes se pervertissent sans cesse ou se transforment pour s'adapter au temps et à la marche de l'humanité. Aussi, de par sa naissance, chaque individu est comme un champ de liberté, le surgissement de nouvelles possibilités par rapport à ce qui a été conçu, perçu et bâti. C'est ce que H. Arendt (1972, p. 221) explique en ces termes : « Les processus historiques sont créés et constamment interrompus par l'initiative humaine, par *l'initium* que l'homme est dans la mesure où il est un être agissant ». En d'autres termes, il est possible pour l'homme de prendre sa liberté par l'action vis-à-vis de ce qui a été fait, conçu, pensé, configuré avant lui. Le conditionnement historique serait ainsi relatif. Mais, H. Arendt n'a pas aussi manqué de reconnaître la forte prégnance de la tradition, en dépit de la capacité de commencement que représente chaque individu qui surgit dans le monde. Comme elle le dit (1972, p. 21-22), « objectivement, c'est-à-dire d'un point de vue extérieur, et sans tenir compte du fait que l'homme est un commencement et un commenceur, les chances que demain soit comme hier sont toujours les plus fortes ». Par conséquent, les croyances héritées de la tradition continuent-elles à influencer insidieusement et fortement son imaginaire, son parler, son être, ses croyances et pratiques.

Il est donc clair que les croyances fondamentales des individus tirent leur sens et essence des traditions ancestrales. Par croyances fondamentales, il faut entendre l'ensemble des convictions, représentations et certitudes permettant à l'individu de conférer un sens, une orientation et une forme à ses interrogations, angoisses, visions, vicissitudes et situations métaphysico-existentielles. Elles font généralement appel au surnaturel, d'où leur caractère religieux, dogmatique. Elles sont véhiculées à travers tout ce que la société a mis en place comme système ou mode d'éducation. Nous avons déjà cité les récits, mythes, contes. Nous pouvons ajouter les rites initiatiques, le rapport à la mort, au mal, au malheur, à l'inconnu. Les religions dites révélées, telles

que le christianisme et l'islam, ainsi que la plupart des pratiques africaines héritées de la tradition rentrent parfaitement dans ce champ.

Dans le contexte africain, on peut expressément citer les croyances en la sorcellerie comme faisant partie de cet héritage culturel. Autrement dit, les croyances sorcellaires font partie des legs culturels ancestraux. Elles ne prospèrent que dans une terre où le passé lui confère sens, consistance et raison d'être. C'est donc évident que l'individu qui naît, s'éduque et grandit dans une société où ces croyances sont en vigueur recourt à elles parfois automatiquement ou inconsciemment pour expliquer, justifier, comprendre, interpréter et gérer les situations métaphysico-existentielles dans lesquelles il se trouve. Autrement dit, les croyances sorcellaires ne naissent pas *ex nihilo*, elles puisent leur semence dans le passé et s'enracinent fortement dans le limon des traditions ancestrales. C'est là la première raison qui conduit un individu à adhérer à la sorcellerie, à croire que la sorcellerie existe et partant, les sorciers. Première raison, mais surtout première étape de l'ensorcellement, du processus qui peut conduire un individu quelconque à se croire sorcier, en possession de pouvoirs extraordinaires.ensorcelé par son passé, il finit par se transformer en sorcier ou à transformer les autres en sorciers. Cette transformation devient plus radicale quand le monde alentour s'y prête allègrement.

4.2. *L'élixir de l'alentour*

Si le passé est un facteur essentiel de l'émergence et de la pérennisation des croyances sorcellaires, il est nécessaire de reconnaître que l'environnement y joue fortement un rôle très actif. Il s'agit de l'environnement au sens primaire du terme, mais surtout de l'environnement culturel, le milieu d'existence de l'individu. L'environnement c'est la nature brute, mais aussi autrui, les autres, la société. C'est la violence issue de manière implicite, directe ou indirecte de cet ensemble, qui oriente les croyances, illusions, désirs de l'individu. Un environnement non encore maîtrisé engendre des craintes et peurs irrationnelles et aiguillonnent les divers fantasmes des hommes. Selon la nature des craintes, peurs et fantasmes, les hommes inventeront diverses entités naturelles et surnaturelles, s'entourant ainsi d'êtres invisibles qui hanteront leurs nuits et jours. C'est le propre des peuples qui vivent généralement dans des environnements "vierges", que les rayons ardents du feu de la technologie moderne n'ont pas encore embrasés selon le rêve de R. Descartes (2000) désirant, par la science, rendre les hommes « comme maîtres et possesseurs de la nature ». Cette nature brute possède en soi une première forme d'enchantement selon les termes de C. Taylor (2011). L'animisme, l'anthropomorphisme sont le fruit de cette forme d'enchantement naturel. Avec ces pratiques, l'homme essaie déjà de sortir du cadre naturel pour enjamber un autre pas : le champ de la culture.

C'est ici que commence véritablement l'élixir de l'alentour qui se veut comme une forme insidieuse d'enchantement de l'homme vers et par des choses qu'il aura lui-même produit d'une certaine manière dans son interaction avec soi, la nature et les autres. Au fond, il s'agit du règne et de l'emprise de tout ce que l'individu trouve à sa naissance et intériorise progressivement par l'intermédiaire des autres. Projeté dans le monde, le bébé est ainsi déjà hypnotisé par les fibres et le parfum d'un monde constitué. Il n'a donc pas le choix, même son premier cri, son cri de contact avec le monde, est un cri culturel, attendu et préparé par son alentour qui n'hésiterait point à

le châtier s'il refusait d'offrir ou tardait à lui offrir ce qu'il attend de lui comme acte inaugural de son entrée dans le monde. Il doit se conformer aux exigences du monde que ses devanciers ont façonné à leur image et à l'image de leurs craintes, peurs, désirs, conceptions du naturel et du surnaturel. Comme le reconnaît B. Cyrulnik (1997, p. 17), « l'ensorcellement apparaît dès les premières minutes après la naissance, quand le tout nouveau-né tète les capteurs sensoriels auxquels il est le plus sensible ». À ce stade donc, l'individu, ou du moins le nouveau-né, est balloté, emballé par le monde de l'autre, les croyances de son milieu, les pratiques diverses de sa communauté.

Imperceptiblement, progressivement, mais sûrement, le nouveau-né continue sa marche et fait son entrée dans son monde à travers le monde des autres qui constitue l'alentour. Ici, il rencontre plus fortement les exigences d'un autre environnement, celui du religieux et autres pratiques de ce genre. C'est le lieu de toutes les superstitions et croyances parfois irrésistibles mais généralement fondées sur des mythes, récits, légendes, opinions, incertitudes. J-P. Dozon (1995) et M. Augé (1995) ont amplement montré le lien étroit entre ce domaine et les croyances en la sorcellerie en Afrique. Certes, le milieu religieux traditionnel, à travers l'animisme, favorise ces croyances, mais elles ont acquis et continuent à acquérir plus de vigueur au sein des avatars du christianisme qui se manifestent à travers les diverses formes de prophétismes qui se manifestent actuellement dans les rues, coins et recoins des pays africains. Le terrain de prédilection de ces pratiques prophétiques est incontestablement celui de la sorcellerie. Il suffirait d'être membre de l'une de ces communautés pour aisément se convaincre soi-même d'être un sorcier notoire, une victime de sorcellerie ou d'accuser ses prochains de sorciers. On devient sorcier ainsi pas parce que l'on l'est, mais parce qu'un prophète de Dieu, qui cristallise toute la confiance de ses fidèles au détriment de la réalité, de la raison et de la solidarité familiale, nous a persuadés que nous le sommes. C'est le règne du soupçon où chacun suspecte son prochain sans jamais être convaincu de sa propre innocence vis-à-vis des faits et possibilités dont il sera prompt à lui attribuer le sens et l'origine dès que l'opportunité venait à se présenter.

Cette réalité, l'élixir de l'alentour, se lit aussi à travers un autre environnement, le milieu socio-politique. La perversité propre à ce milieu est universellement connue et manifeste. Mais, en contexte africain, le mal s'extrapole et s'exhibe dans toute sa nudité et laideur. C'est un monde essentiellement gangréné par la corruption, la gabegie, l'exhibitionnisme, le mensonge, l'esprit de complot, les pratiques occultes (J.-F. Bayart, 1989). Tout cela permet de développer le ressentiment, la convoitise, la jalousie, les rancunes, la haine et le goût du mal. Ce qui débouche sur un environnement de suspicion généralisée où les pauvres suspectent les riches de pratiques occultes et, où inversement, les riches suspectent les pauvres de complot mystique pour leur nuire par jalousie et par convoitise. C'est ce que Kā Mana a nommé la sorcellerie sociale. Pour lui,

la sorcellerie sociale, c'est cet esprit collectif de destruction sur la base des jalousies, des rancunes et des peurs d'être inférieur par un homme plus ambitieux que soi, plus créatif et plus déterminé. La culture africaine a été détruite dans nos esprits par cette sorcellerie qui est l'une des formes des violences et des tortures les plus insidieuses dans nos sociétés. Une sorte de

poison a été ainsi inoculé dans notre système vital, un virus qui se développe de façon exponentielle et détruit tout notre système de défense⁴.

Dans ce milieu, si le sorcier c'est l'autre, c'est aussi soi-même, ce soi demeuré dans la pauvreté en raison de *sa sorcellerie*, contrairement aux autres, à ceux qui ont émergé ; ce soi qui a réussi là où les autres ont échoué parce que plus *sorcier* qu'eux. Cette situation devient facilement plus sensible et inflammable quand interviennent des politiciens malhonnêtes, des charlatans véreux et des pasteurs incultes pour attiser, configurer et exploiter la misère et la crédulité populaires. Ces ouvriers modernes de la sorcellerie, parfois enivrés par le même élixir de l'alentour, travaillent alors à vendre des illusions à qui le veut et en a besoin, faisant tout pour convaincre certains d'être sorciers et d'autres d'être la proie des sorciers de leur famille. En plus du règne du soupçon, l'individu se trouve alors jeté dans les méandres confus d'un environnement qu'E. Kamdem (2006) a joliment qualifié de *sorciologène*.

En effet, tout ce que l'on vient de décrire et d'analyser à travers le terme de l'éllixir de l'alentour ressemble fortement à « un véritable environnement "sorciologène" (...), un environnement qui pousse les individus à facilement attribuer les événements et les phénomènes à une action sorcière » (2006, p. 196). Il s'agit d'un milieu où tout pousse à l'explication par la sorcellerie. La sorcellerie se révèle ici comme le paradigme principal, le ressort essentiel et la signification fondamentale de l'existence des individus et peuples de ce milieu. L'une des caractéristiques motrices de ce type de milieu est l'insécurité existentielle, l'hyper-angoisse métaphysique et l'incertitude épistémologique. En effet, « dans un cas comme dans l'autre, la sorcellerie apparaît comme une modalité de gestion de l'incertitude dans un environnement complexe dont les individus ont une connaissance partielle et un accès limité aux instruments de la rationalité scientifique » (2006, p. 167). Lorsque l'individu est pris, capturé, égaré, dans les rets de cet environnement, seule l'explication de la sorcellerie lui paraît légitime, légitime et juste.

L'immersion de l'individu dans le système de la sorcellerie devient plus totale quand intervient la violence : violence psychologique, morale, symbolique, physique. Autrement dit, la violence, dans toutes ses formes, fait partie des moyens dont dispose l'alentour pour pousser un individu à faire des aveux, à accuser l'autre de sorcier ou à se reconnaître comme tel. En ce sens, le philosophe T. Boa (2010) a déjà longuement et suffisamment dénoncé les pressions familiales et sociales à l'œuvre d'une accusation de sorcellerie. En fait, la société est prête à tout pour qu'un individu accepte d'avouer des crimes imaginaires, qu'il n'a peut-être commis que dans ses rêves ou dans la tête de ses détracteurs parmi lesquels se trouvent et s'imposent tous ces imposteurs qui se définissent comme des contre-sorciers, profitant de la confusion liée à la notion de sorcellerie et du charme qui entoure toute affaire de sorcellerie. Il s'agira donc maintenant d'analyser l'ampleur de l'emprise et de l'empire du contre contre-sorcier et le poids de l'aura propre à la notion de sorcellerie elle-même.

⁴ Kä Mana, « Repenser la culture africaine et ses valeurs de civilisation » in <http://www.congoscopie.be> consulté le 06/07/2022.

5. L'emprise de l'empire du contre-sorcier et le prisme charmant de la sorcellerie

Parmi les nombreux facteurs qui contribuent à faire être et perdurer le système sorcellaire figure indubitablement l'action de celui qui prétend lutter contre ce système. Il s'agit de toute personne qui se définit comme capable de percevoir la sorcellerie, de protéger ses victimes et de neutraliser les sorciers. Il faut y ajouter la nature et la force des faits de sorcellerie qui forcent d'une certaine manière l'adhésion à leur logique. C'est comme si la sorcellerie était une fée qui séduisait celui qui la perçoit, entend parler d'elle ou entend simplement la voix.

5.1. L'emprise ensorcelante de l'empire du contre-sorcier

Soulignons tout de suite que l'empire du contre-sorcier dont il est ici question s'étend au devin, au devin-guérisseur, au charlatan et aux prestidigitateurs, à tous ces pasteurs, prophètes, marabouts qui prétendent détenir le pouvoir de percevoir la sorcellerie et de la combattre. Il faut ajouter à ces entités les systèmes traditionnels d'ordalies mis en place pour révéler publiquement ce qui aurait été commis *incognito*, dans le monde invisible. Dans ces lignes, le terme de contre-sorcier ou de devin-sorcier servira à désigner tous ces individus et systèmes qui se définissent par opposition au sorcier et à la sorcellerie perçue comme maléfique.

En ce sens, nos travaux antérieurs⁵ ont fini par nous convaincre définitivement de l'importance du contre-sorcier ou devin-sorcier dans le dispositif de la sorcellerie. En effet, sa place dans le champ de la sorcellerie est monstrueusement considérable. Il représente l'autorité suprême et souveraine détenant le pouvoir de détecter et de désigner le sorcier, de dire et de décrire la sorcellerie. Contre sa parole, la parole de l'individu qu'il désigne semble dérisoire, illusoire, insensée à moins qu'elle vienne corroborer ses affirmations qui clament comme des coups de tonnerre. Une fois qu'il a décrété qu'un tel est sorcier, ce dernier le devient ou finit-il par le devenir automatiquement et irrémédiablement aux yeux de tous. Cela est et doit être ainsi parce qu'il jouit à l'origine d'une autorité fondée sur la tradition. En effet, il est un maillon de la tradition, l'héritier et le conservateur des croyances et pratiques qui ne vont plus dorénavant de soi et qui, pour cela, ont énormément besoin de plus d'autorité pour avoir de l'autorité sur l'esprit de la communauté et des individus. Ces derniers sont sommés de croire ce que les devins clament à l'encontre de l'un des leurs. L'individu malheureux désigné de sorcier ne possédant aucune autorité, ne peut généralement que se résigner au silence, impuissant face à des puissances dont la seule et l'unique preuve est d'avoir traversé le temps. Ils peuvent tout dire, des dires divers autant que contraignants, n'admettant pas de dires autres, de contre-dires, leurs dires minant le sol du dire des accusés. En termes d'accusations, il faut dire qu'elles sont diverses. Effectivement,

les accusations sont nombreuses (sort jeté sur une personne, meurtre d'enfants, propagation d'une maladie, ensorcellement), injustes, et parfois fatales, pour la victime qui se trouve dans une position qui la rend impuissante à réagir devant la pression du groupe de sages ou du guérisseur.

L. Seddaoui (2015-2016, p. I).

⁵ *Phénoménologie et déconstruction des paradigmes sorcellaires en Afrique*, Thèse de doctorat en Philosophie, soutenue publiquement le 11 avril 2022 à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire.

Il faut dire que malgré la gravité des paroles des devins, il semble impossible de s'en défendre, puisqu'il n'est pas question de l'autorité des arguments mais de l'argument de la force et de l'autorité d'une catégorie d'individus oints et sanctifiés par la tradition.

Evans-Pritchard reconnaît cette attitude péremptoire des devins dans les procès à travers deux autres manières d'abuser de leur autorité. En effet, pour lui, « les devins ont deux modes principaux d'expression différant l'un et l'autre des formes de discours de la vie quotidienne » (1972, p. 212). Ces deux modes fondent leur autorité de manière péremptoire. « Le premier mode est celui de la brutalité. Vis-à-vis de leur public, ils se montrent arrogants et prennent des libertés dont on se fâcherait sur-le-champ dans la vie quotidienne. Ils s'imposent avec outrecuidance » (1972, p. 212). Abusant ainsi de cette position autoritaire, « ils enfoncent leurs révélations dans la tête de leurs auditeurs grâce à leur aplomb et à d'infinies répétitions » (1972, p. 212). Adoptant une telle attitude arrogante, autoritaire, violente, il devient quasi impossible pour le public ou l'individu soumis à leur interrogatoire de se défendre contre leur parole ou de tenter de s'expliquer pour mieux se faire comprendre. Abandonnant ensuite « cette attitude arrogante, ils tombent dans des allusions encore plus anormales » (1972, p. 212). En fait, « après une danse fougueuse, ils révèlent secrets ou prophéties avec la voix d'un médium qui aperçoit et entend quelque chose de l'extérieur » (1972, 212). Ils s'accaparent ainsi de l'autorité attribuée généralement aux entités invisibles surnaturelles. Ils cherchent donc à fonder et à légitimer, à travers ces entités, l'emprise de leur autorité sur le public afin de confondre le présumé sorcier. Cela réussit mieux quand leur parole bénéficie de la fureur de la foule dont la conviction confère vie, vigueur, virtuosité aux croyances sorcellaires. Tout ce processus tire profit du fait que la sorcellerie est essentiellement comme une croyance vivante qui attire, laisse difficilement indifférente.

5.2. La sorcellerie : une vivante hypothèse et croyance

La force des paradigmes sorcellaires tient irréversiblement à l'importance que les hommes leur attribuent. Cette importance est elle-même relative à la croyance. C'est sous l'emprise de cette dernière que les hommes donnent un sens aux événements marquants de leur existence. La croyance en la sorcellerie possède ainsi un poids considérable dans l'interprétation des faits sous le prisme de la sorcellerie. C'est parce que nous croyons déjà en la sorcellerie que nous sommes inclinés à dire qu'un tel, supposé sorcier, est à l'origine de nos problèmes. Cette évidence est si fortement enracinée dans le contexte africain qu'il est possible d'y appliquer le concept d'hypothèse vivante développé par H. James (1916).

Pour H. James (1916, p. 25) « une hypothèse vivante est celle qui se pose comme une véritable possibilité devant l'entendement auquel elle est soumise ». Pour un tel entendement, en-dehors de cette hypothèse, aucune autre n'est quasiment possible ni envisageable comme espace de sens et de médiation. Selon l'exemple de W. James (1916, p. 25), « si je vous demande de croire au Mahdi, une telle idée ne possède aucune affinité avec votre nature ; elle ne s'éclaire point de la lumière des choses croyables ; en tant qu'hypothèse, elle est absolument morte ». C'est une hypothèse qui n'est donc pas vivante, elle n'a point de sens pour celui qui la vit, de l'extérieur. Ce qui veut dire qu'une hypothèse n'est vivante que contextuelle. C'est le contexte qui lui donne vie et

sens. Sa vie et sa vitalité sont relatives à sa force d'action et celle-ci n'est telle que parce qu'on lui accorde un initial crédit capital.

Ainsi, si la sorcellerie est une hypothèse vivante en Afrique, ce qui est le cas, c'est en raison de la grande foi et ferveur que les individus en détresse lui accordent et continuent à lui accorder. « Ceci prouve que la vitalité ou le défaut de vie d'une hypothèse, n'expriment point des propriétés intrinsèques, mais un rapport entre l'hypothèse et chaque penseur individuel, elles se mesurent à la volonté d'agir qu'elles provoquent » (1916, p. 25). En réalité, la force d'une croyance ne relève pas de sa véracité ou de la rigueur de sa construction, mais de son emprise sur le pouvoir d'agir des individus. En ce sens, en contexte africain, la sorcellerie dispose-t-elle tous ceux qui y croient, en plus de recourir à ses catégories pour expliquer leur vie, à faire appel à ses agents tels que le sorcier, le contre-sorcier, le guérisseur ou le devin pour se donner une certaine assurance et force d'action. Alors, « dire d'une hypothèse qu'elle possède le maximum de vie, c'est dire qu'elle dispose à agir irrévocablement. Pratiquement, selon W. James (1916, 25), cela s'appelle une croyance ». Ce qui est incontestablement le cas de la sorcellerie en Afrique. Les titres de certains livres suffisent à illustrer cette évidence et à convaincre les indécis du caractère omniprésent des paradigmes sorcellaires dans l'Afrique de la modernité. On peut citer : *La sorcellerie, une réalité vivante en Afrique* (G. Dakouri, 2011), *La sorcellerie dans la mentalité Africaine* (B. B. Séké, 2016), *Le développement de l'Afrique à l'épreuve des réalités mystiques et de la sorcellerie* (E. Amouzou, 2010).

Tous ces livres décrivent les traces et tares de la sorcellerie partout en Afrique. D'où la légitimité de la considérer comme une plus que vivante hypothèse qui incline inexorablement les individus à lire la vie selon les schèmes propres à elle. Elle a été et continue d'être le fil directeur de l'existence des peuples africains dans l'interprétation des choses. Ce que reconnaît d'ailleurs le père Éric de Rosny dans ces différentes œuvres malgré sa propension à faire croire que la sorcellerie n'est pas une simple croyance ou idéologie, mais un fait réel, une réalité irréfutable et même scientifiquement démontrable. Cette propension ne l'empêche pas de reconnaître, dans la même perspective que nous, que « la croyance se nourrit ainsi de petits et de grands événements qui surviennent et se trouvent sélectionnés et interprétés en fonction d'une idée directrice qui a déjà fait ses preuves » (1981, p. 210-211). L'auteur peut vérifier cette évidence à la suite d'une mort qui fut attribuée à l'effet de la sorcellerie d'une dame du nom de Clara. Cette accusation repose sur un ensemble de circonstances dont l'interprétation à la lumière des croyances a rendu crédible leur origine sorcellaire. En fait, il existe une croyance selon laquelle une sorcière coupable d'un homicide ne peut assister à l'enterrement de sa victime au risque de sa propre mort imminente. C'est en raison de cette croyance que Clara fut accusée d'avoir tué ses propres enfants, n'ayant pu, pour des circonstances indépendantes de sa volonté, assister à leur enterrement. L'interprétation abusive d'une vieille superstition et croyance servait alors de fondement à des croyances et attitudes dangereuses, conflictuelles et meurtrières.

Éric de Rosny n'a donc pas eu tort de reconnaître que toute l'accusation repose simplement sur l'interprétation de croyances⁶ dont le poids est considérable dans les procès de sorcellerie. En effet, pour lui, Clara « n'a pas pu tuer ses propres enfants ! Or toute l'accusation contre elle repose sur le fait qu'elle n'a pas été à l'enterrement de ses deux enfants » (1981, p. 212). Au nom de ces croyances ainsi que des interprétations qu'elles induisent, des mésententes profondes s'installent entre des individus ou des familles. Éric de Rosny n'a pas manqué de faire cette expérience malheureuse suite à l'accusation de sorcellerie portée à l'encontre de Clara. Cette dernière est victime d'un état de fait qui fait sens pour sa communauté. Même la réunion organisée en vue de réconcilier les membres de la famille n'a pu cicatrifier la plaie restée comme une écharde dans les cœurs. Comme il l'avoue (1981 p. 211), « au cours de cette réunion de famille si proche de l'enterrement d'un enfant, je me sens incapable d'aider des personnes aussi convaincues de la réalité de la sorcellerie et fraîchement renforcées dans leur croyance à prendre le recul nécessaire ». La famille n'arrive plus à s'unir puisqu'elle se trouve désormais régentée dans l'interprétation de la trame de son vécu existentiel par des croyances et la vision du monde que celles-ci charrient. C'est compte tenu de cela, qu'Éric de Rosny (1981, p. 210) peut dire : « Je prends nettement conscience à cet instant à quel point une croyance - toute croyance - partagée par une collectivité, peut orienter l'interprétation des faits et déterminer le jugement ». Dans ce cas, il est nécessaire de reconnaître que les faits, pris objectivement, n'ont aucun sens lié à l'existence en soi ou non de la sorcellerie.

Par conséquent, un peuple, chez qui la sorcellerie n'est point dominante, trouvera d'autres voies d'interprétation à ses malheurs. L'existence de la sorcellerie dépend alors fortement des croyances des peuples. Autrement dit, ce n'est pas parce que la sorcellerie existe qu'on y croit mais plutôt parce qu'on y croit qu'elle existe, pour citer T. Boa (2010, p. 17-18) paraphasant Spinoza. Elle n'est donc pas une réalité autonome, indépendante des compréhensions et interprétations subjectives et sociales. Comme cela a déjà été soulignée et explicitée longuement plus haut, la sorcellerie est tributaire des croyances culturelles, sociales, historiques, selon la théorie de H. Atlan (2014, p. 146) :

Dans la réalité des faits, dit-il, la culture des peuples est une source déterminante et indiscutable de valeurs spécifiques et comportementales identitaires des composantes sociales. Elle guide l'individu dans l'attribution de sens des phénomènes sociaux qui se produisent et accompagnent les groupes humains composites dans l'interprétation et la représentation qui s'y rapportent.

Et si on se rappelle que les croyances et leur sens sont générés par les collectivités, alors on peut déduire avec H. Atlan (2014, 139-140) que

les règles collectives de comportement sont intériorisées par les individus du groupe comme une seconde nature. Le rôle des croyances sous forme d'énoncés y est réduit sinon inexistant ; l'appartenance au groupe est déterminante et s'accompagne des croyances pratiques qui la soutiennent.

⁶ Selon P. Sanchez (2009, p. 5), « la plupart des comportements humains en société présuppose un univers structuré de croyances et de représentations qui accompagne l'action, qui explicite les intentions de l'individu et auquel il est nécessaire d'avoir recours pour comprendre le comportement orienté de l'agent ».

La croyance est donc la levure indispensable à la fermentation de la sorcellerie et de la perception sorcellaire des choses du monde. Face à un fait de croyance, la seule attitude possible est celle de croire ou de ne pas croire puisqu'il s'agit de faits qui sont en rapport avec ce qui semble vital pour l'homme. En effet, les récits ou faits de sorcellerie portent en majorité sur des situations existentielles. Il s'agit de situations qui engagent le potentiel émotionnel de l'homme. Ce sont des situations qui s'imposent comme un appel à la sensibilité de l'homme et suspendent les capacités réflexives. Par exemple, face à la mort, à la maladie, aux cas d'accidents extrêmes, l'homme ne peut prendre du recul pour juger. Ces faits sont comme une injonction à croire à ce qui est dit à leur sujet. Cela s'explique par le fait que toute distance critique, objective face à la mort ou à la maladie peut paraître froide, cynique, inhumaine ou surhumaine. Dans cette perspective, il va de soi que les situations sorcellaires sont empreintes d'émotivités. Or les faits émotionnels ne s'adressent pas à la raison mais à la sensibilité, à l'imaginaire, à la compassion, etc.

On peut dire que ces faits sont la négation même de toute parole sensée, car face à la mort ou aux tragiques accidents de voiture : que dire ? Et que dire à ceux ou celles qui attribuent l'origine de ces situations-limites à la sorcellerie ? La parole se trouve ainsi vidée de son sens originaire de donation et dotation de sens aux choses innommées, voire même innommables. Surtout qu'il s'agit de faits pour lesquels il n'existe aucune possibilité de vérification expérimentale, la croyance s'impose immédiatement comme la seule voie sûre et l'unique voix audible et sensée dans la mesure où une autre voie possible égérerait l'individu dans des discussions interminables. Aussi une autre voix, contraire, se dévoilerait-elle comme la complice des sorciers supposés être à l'origine du drame. D'ailleurs, ces faits ne se posent que comme une information à recevoir et à accepter comme telle. Ils ne se discutent pas et tendent à s'imposer à tous les membres de la communauté, à l'instar des rayons du soleil. Autrement dit, nul ne peut facilement se soustraire de leur force, vérité supposée, éclat.

Ce sont des faits qui portent en eux-mêmes leur certitude *sui generis*. Ce sont des injonctions à adhérer immédiatement à leur certitude, évidence. C'est alors qu'on peut dire que la croyance en la sorcellerie, selon les termes de W. James (1916, p. 23), est « une option obligée ». Mais qu'est-ce à dire ? En fait, « tout dilemme qui repose sur une disjonction logique complète, qui ne comporte aucune possibilité de se soustraire à un choix, est une option obligée » (1916, p. 23). Il n'y a donc pas d'autres possibilités, il faut croire et croire obligatoirement. Cette injonction obligatoire à croire est relative à l'importance du caractère existentiel des situations sorcellaires qui ont un enjeu fondamental, significatif pour ceux ou celles qui sont pris dans leur trame et drame. « Par contre, une option est insignifiante lorsque l'occasion qui se présente est susceptible de se renouveler, lorsque l'enjeu est sans valeur, ou lorsque la décision prise est révoicable » (1916, p. 23).

Dans le champ de la sorcellerie, les décisions clament comme des lois irréversibles du surnaturel, toutes graves, extraordinaires, portant sur des situations existentielles dont l'enjeu transcende les discussions formelles des mathématiciens et philosophes, le génie des poètes et peintres. Elles clament plus durement contre les individus en situation de faiblesse désignés ou se reconnaissant eux-mêmes pour la circonstance comme des sorciers. En fait, l'accusation de sorcellerie tient compte de la personnalité, du rang et du degré de force cognitive de l'accusé. Certains y échappent alors que

d'autres s'y précipitent comme attirés par un aimant auquel ils ne peuvent résister. C'est la puissance de l'avoir et de l'être de l'individu. Il est maintenant temps d'analyser le poids de ces facteurs dans le processus d'accusation et d'autoaccusation qui conduit à fabriquer le sorcier ou à faire le sorcier selon les circonstances et les contextes.

6. Aura de la personnalité et imprégnation du parfum de la sorcellerie

Il n'y a pas que les facteurs traditionnels, culturels et environnementaux que nous venons d'analyser qui contribuent à féconder et sédimenter les croyances à la sorcellerie. Y contribuent encore plus fortement d'autres facteurs tels que les conditions d'existence matérielles, psychologiques et sociobiologiques de l'individu. On est sorcier ou non selon que l'on est pauvre, riche, homme de pouvoir, chétif, autiste, albinos ou handicapé, etc.

6.1. La mesure de l'avoir et de l'être de l'individu comme mesure de sa sorcellerie

En principe, la sorcellerie, telle que représentée dans l'imaginaire populaire, ne devrait épargner aucun individu comme nul ne devrait échapper à l'accusation de sorcellerie. Chacun peut en être victime et être à la fois sorcier dans la mesure où il semble difficile de parler d'innocence dans ce domaine. Néanmoins, cela n'est visiblement pas le cas à tout moment.

En effet, selon M. Augé (1976), on n'accuse pas ouvertement tout le monde de sorcellerie. Certains membres de la communauté sont simplement suspectés tandis que d'autres sont lourdement accusés de sorciers. Cela s'explique par la situation, la place, la richesse et le rang de chacun dans la société. En vérité, le riche et le pauvre ne sont-ils pas égaux devant le tribunal de la sorcellerie, le premier étant suspecté et accusé d'être plus sorcier, au sens maléfique du terme, que le second. Le riche, même s'il est parfois suspecté dans le silence des murs, cette suspicion ne fait que contribuer à son prestige. Il partage ce statut honorifique avec les rois, chefs, leaders, hommes politiques comme l'a perçu et souligné Evans-Pritchard dans son enquête chez les Azandé (1972). Dire plus clairement, la misère, la pauvreté, l'exploitation de l'homme par l'homme sont autant de ferments aux croyances sorcellaires. C'est comme s'il existait un lien intime entre pauvreté et sorcellerie. Pour illustration, il n'y a que dans les zones les plus pauvres que les accusations de sorcellerie prospèrent, le pauvre étant plus enclin à se considérer comme un réel sorcier malfaiteur ou à suspecter et accuser les autres quand le malheur survient.

Cela s'explique aussi par les rapports de force à l'œuvre dans les communautés. Il est difficile pour le faible de s'attaquer à un plus fort, ce dernier l'écraserait dans n'importe quel combat, physique, spirituel, judiciaire. D'où le profil général des accusés de sorcellerie qui ont en commun leur faiblesse sociale, biologique, psychologique. On peut citer le cas des vieilles personnes, des femmes, des veuves, des orphelins, et aujourd'hui des enfants sorciers (A. Cimpric, 2010). Il y a aussi les handicapés dont l'infirmité, au lieu de susciter compassion, est perçue par la masse comme la preuve et la mesure de leur sorcellerie. Ils deviennent ainsi deux fois victimes : victimes de leur

handicap et victimes des accusations dont ils subissent de leurs compatriotes. C'est pourquoi le philosophe T. Boa recommande de

sauver les victimes innocentes de la sorcellerie que sont : les enfants atteints de l'ulcère de Buruli, les enfants autistes, les femmes souffrant de fibrome, les personnes âgées abandonnées dans la souffrance et la faim, les enfants souffrant de poliomyélite et les enfants nés avec des handicaps mentaux ou physiques.

T. Boa (2010, p. 132)

Il y a enfin certaines conditions psycho-intellectuelles qu'il faut reconnaître au fondement de l'auto-accusation et de culpabilisation de sorcellerie. Par ces conditions, il faut entendre l'ensemble des connaissances acquises par l'individu sur sa vie ainsi que sur le monde et l'ayant fortifié au plan psychologique, cognitif, épistémologique et existentiel. Il s'agit du degré d'enracinement de l'esprit critique, voire scientifique au sein de l'individu. Certes, certains grands scientifiques et philosophes pourraient croire aussi à la sorcellerie, mais il est évident que la masse non instruite y croit davantage. Cela souligne une bonne dose d'ignorance au cœur de ces croyances que l'on pourrait juger obscures et obscurantistes. En effet, un individu chez qui l'esprit critique a atteint un développement exemplaire est plus en mesure de se battre contre les accusations et affaires de sorcellerie que celui qui ne fait aucunement usage de sa capacité de réflexion, suivant les autres, bêlant comme les moutons de Panurge. La sorcellerie fleurit donc aisément dans les sociétés conformistes, uniformisantes, homogènes, conservatrices, anti-scientifiques. Retenons ici avec T. Boa qu'

en réalité, la misère, l'ignorance et la crainte sont les principales causes de la croyance à la sorcellerie. Nos coutumes ont instauré dans nos mentalités des règles et des croyances répondant à de telles dérives intellectuelles. L'homme de la sorcellerie vit dans le régime de l'anti-raison. Il est victime de ces tendances charlatanesques.

T. Boa (2010, p. 124)

Sa croyance s'exacerbe davantage s'il rencontre d'autres individus qui ont la même conviction que lui, tels des illuminés convaincus de leur illumination contre toute évidence.

6.2. *La force de la croyance des convaincus dans le système de la sorcellerie*

Issue logique de tout ce qui précède, il va désormais de soi qu'au fondement de l'adhésion de l'individu à la sorcellerie se trouve incontestablement les croyances collectives, officieuses ou officielles d'une communauté⁷. Il s'agit de cet ensemble de représentations et de convictions partagées de manière générale, mais implicite, par la majorité des individus partageant une même aire d'existence. Elles sont constituées des superstitions, des représentations sociales et environnementales, des conceptions morales, anthropologiques et théologiques, des préjugés, stéréotypes, des mythes et

⁷ « Les croyances institutionnalisées sont celles, telles que la religion, la magie et les idéologies, que la société propose à l'individu et qui ont fait l'objet d'un long travail de formalisation de leur argumentation en vue de justifier leur raison d'être. Elles présentent un cadre logique fortement structuré et raffiné, elles sont portées et médiatisées par des organisations ou des groupes d'intérêt, elles renvoient à une tradition, elles s'accompagnent parfois de rites et de pratiques élaborés dont la compréhension suppose à son tour une éducation particulière apte à décrypter les codes symboliques manipulés » (P. Sanchez, 2009, p. 22-23).

mythologies d'une société. Elles impliquent l'idée que l'on se fait de l'origine, de la signification et de la finalité des vicissitudes existentielles et métaphysiques d'un individu ou d'un peuple. Comme telles, les croyances ou représentations collectives semblent le substrat essentiel et le carburant de toutes les zones d'existence de l'individu et des peuples. En effet, selon B. Cyrulnik (1997, p. 112), « chez l'homme, la représentation prend le pas sur la perception. (...). La soumission aux représentations dans un monde humain explique la relativisation de ses perceptions ». On pourrait dire que les représentations des individus conditionnent leur manière d'être, de voir et de lire le monde.

À ces croyances collectives, il faut ajouter les croyances personnelles de l'individu, certes issues des premières, mais liées parfois à la trajectoire et à la personnalité de chaque individu. Elles sont évidemment l'une des levures essentielles, principielles et substantielles des croyances sorcellaires. Il existe ainsi une bonne dose de subjectivité dans la configuration des croyances liées à la sorcellerie. D'où une certaine divergence, différence et contradiction entre les individus d'un même peuple vis-à-vis de cette supposée réalité. Evidemment, dans une société, tous ne sont point tenus de croire à la même chose. Aussi la sorcellerie étant essentiellement une affaire de croyance, elle n'est réelle que pour celui qui y croit, qui croit qu'elle existe effectivement et agit dans le monde réel des hommes. En revanche, elle ne peut être que fumée, illusion, imaginaire pour celui qui n'adhère point à son système d'explication, d'interprétation et de gestion des phénomènes. Par conséquent, je suis donc sorcier parce que je crois en la sorcellerie et en l'existence de sorciers authentiques. De là à se croire soi-même sorcier, le pas est très aisé à franchir quand les conditions s'y prêtent. Car, selon P. Sanchez,

pour le croyant, la foi n'est pas l'objet d'un discours, elle n'est pas une représentation figée, une image posée en face de sa conscience. Le croyant est dans sa croyance, il habite sa croyance, il ne croit pas qu'il croit. C'est le non-croyant qui croit que le croyant croit. La foi du croyant relève plutôt de la perception, de l'évidence immédiate, elle est un mode d'être. Pour le croyant, croire est une opération qui implique l'existence.

P. Sanchez (2009, p. 30)

Sans oublier le fait que les croyances de l'individu sont consubstantielles au contenu de son imaginaire. Ce dernier est lui-même surpeuplé et surdéterminé par les mythes, croyances collectives, cultures ancestrales, idéologies religieuses en vigueur dans la société. Elles se révèlent plus radicales quand elles rencontrent un terrain fertile dans la personne d'individus convaincus qui, aveuglés par leur éclat passionnant, se considèrent et agissent comme des illuminés ou de super-clairvoyants. Les convaincus sont, selon Gustave le Bon, ceux qui sont mus par une grande idée et sont disposés à la défendre, même à sacrifier leur vie pour cette idée. En fait, ce sont « les idées, et par conséquent, ceux qui les incarnent et les propagent, qui mènent le monde »⁸. Ces idées n'ont aucunement besoin d'être démontrées comme vraies pour qu'elles puissent mobiliser une plus grande adhésion et aient une efficacité. Leur autorité dépend de l'autorité de la conviction avec laquelle des individus les louent. En d'autres termes, «

⁸ Gustave LE BON, « Lois psychologiques de l'évolution des peuples » in <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.leg.loi> consulté le 01/02/2018.

leur triomphe est assuré dès qu'elles ont pour les défendre des hallucinés et des convaincus ». De la sorte, « peu importe, qu'elles soient vraies ou fausses. L'histoire nous prouve même que ce sont les idées les plus chimériques qui ont toujours le mieux fanatisé les hommes et joué le rôle le plus important »⁹. G. Le Bon pense même que ces convaincus, hallucinés, sont régents par une force mystérieuse. L'autorité de la philosophie semble impuissante à les persuader de la faiblesse de leur conviction. Les convaincus font partie des forces mystérieuses qui régissent le monde »¹⁰. Dans ce cadre, mêmes « les philosophes, qui consacrent souvent des siècles à détruire ce que les convaincus ont parfois créé en un jour, doivent s'incliner devant eux »¹¹. Leur raison paraît en fait plus puissante que la raison philosophique et scientifique.

En plus, il faut dire, dans le sillage de la tradition wébérienne, que le convaincu parvient à convaincre plus aisément les autres quand il jouit au préalable d'un charisme assez prestigieux. En ce sens, sa puissance d'enchantement devient encore plus irrésistible, plus enivrante, bénéficiant d'une « autorité fondée sur la grâce personnelle et extraordinaire d'un individu (charisme) » (1963, p. 102). Selon Weber (1963, p. 102), l'autorité charismatique « se caractérise par le dévouement tout personnel des sujets à la cause d'un homme et par leur confiance en sa seule personne en tant qu'elle se singularise par des qualités prodigieuses, par l'héroïsme ou d'autres particularités exemplaires qui font le chef ». Comme exemple de pouvoir charismatique, l'auteur cite le pouvoir que « le prophète exerçait, ou - dans le domaine politique - le chef de guerre élu, le souverain plébiscité, le grand démagogue ou le chef d'un parti politique » (1963, p. 102). On pourrait ajouter le pouvoir du pasteur et celui du devin-sorcier qui, convaincus de l'existence de la sorcellerie, la chantent partout et enchantent les autres qui se sentent séduits par la puissance de leur conviction.

Effectivement, c'est l'autorité de ces types de personnalités qui pèse lourdement dans la balance durant les procès de sorcellerie. Ici, la vérité et le verdict du jugement sont à la mesure de leur autorité. Plus celle-ci est grande, plus grande sera la thèse dont ces personnalités sont convaincues de l'authenticité. Comme tels, les convaincus, selon Gustave le Bon, « n'ont propagé que des illusions sans doute, mais c'est de ces illusions à la fois redoutables, séduisantes et vaines, que l'humanité a vécu jusqu'ici et sans doute continuera à vivre encore »¹². Ce sont évidemment de ces illusions dont se nourrit la plupart des Africains adhérant au système de la sorcellerie. bercé par ses illusions, il suffit qu'un individu rencontre la foi et la ferveur d'un autre plus convaincu pour que son sens de la raison et de la réalité s'évapore, sa personnalité s'effondre, devienne malléable. Il est donc comme envoûté par ses propres illusions et croyances : "Je suis sorcier et un vrai ", finit-il par croire et par clamer haut et fort.

Conclusion

Pourquoi je suis donc devenu sorcier ? Parce que je suis né dans une société héritière de traditions qui accordent une place prépondérante aux croyances et paradigmes sorcellaires. Projeté dans un environnement favorable à de telles croyances, je ne pouvais qu'être imprégné de l'aura de la sorcellerie jusqu'à ce qu'elle

⁹ *Idem.*

¹⁰ *Ibidem.*

¹¹ *Ibidem.*

¹² *Ibidem.*

devienne une part de moi-même, un déterminant important de ma vision du monde, des autres, de la vie, du malheur. Né dans une société différente, il serait évident que je n'aurais point à parler le langage de la sorcellerie pour interpréter les affres de mon existence et pour me faire comprendre par les autres. Ce qui fait de la sorcellerie un produit social, une donnée culturelle dont la signification est relative à chaque communauté. Comme tout produit culturel, son sens est purement contextuel. Il n'y a donc pas d'objectivité en matière de sorcellerie.

Alors, si tel est le cas, pourquoi je suis devenu au juste sorcier ? Parce que j'ai cru en l'existence de la sorcellerie et de sorciers notoires. Au fond, il faut dire que la sorcellerie relève fondamentalement de la croyance. Sans la croyance, son existence semble évanescence. Dès que la croyance cesse, elle cesse par conséquent d'exister. C'est dire combien de fois ma décision de devenir sorcier ou de voir l'autre comme sorcier dépend fortement et exclusivement de mon état d'esprit. Quand la croyance s'associe à des paradigmes de la sorcellerie tels que : "on peut devenir sorcier sans le savoir" ; "un autre sorcier peut s'emparer d'une tierce physionomie pour accomplir sa sorcellerie" ; "le monde du rêve est le lieu de révélation et de manifestation de la sorcellerie", alors il devient possible et facile pour tout individu de se croire sorcier s'il se trouve face à une situation insolite, incompréhensible, extraordinaire, une situation favorable au système de la sorcellerie.

Pourquoi je suis devenu enfin sorcier ? Parce que ma condition d'existence m'y prédisposait. Étant pauvre, faible, orphelin, handicapé, que puis-je dire pour me défendre contre les plus forts face à une accusation de sorcellerie ? D'ailleurs, ma situation singulière, insolite, anormale, antisociale, n'est-elle pas la conséquence, l'expression même de *ma* sorcellerie ? D'où ce cercle vicieux propre à la sorcellerie, cercle où virevoltent vertigineusement ignorance, crédulité, obscurantisme, esprit moutonnier, conformisme, naïveté, délires, dénis, remords, faiblesse, rapport de forces.

Tout cela démontre qu'il existe autant de raisons pouvant inciter un individu à croire en la sorcellerie et à se considérer comme l'un de ses adeptes avérés. Certes, nous n'avons pas évoqué toutes ces raisons ici, mais le peu qui a été analysé suffit à relativiser la réalité ontologique, objective, surnaturelle et autonome de la sorcellerie. Elle n'existe pas en soi, c'est un phénomène purement social, culturel, conjoncturel, lié à l'état psychologique, cognitif, épistémologique, existentiel, social, de chaque individu et peuple. Alors, contrairement à G. Dakouri (2011) qui pense que la sorcellerie est une réalité vivante en Afrique, on dira que la sorcellerie est un mythe vivant en Afrique. C'est là une manière de dire à la suite de T. Boa (2010) que *La sorcellerie n'existe pas*, il n'y a que nos illusions psychologiques et culturelles, nos héritages ancestraux jamais questionnés, nos croyances, faiblesses et habitus, nos misères matérielles et spirituelles, qui existent. Ce sont au fond ces divers facteurs qui nous font croire en l'existence de sorciers et de la sorcellerie, qui nous incitent inconsciemment à nous prêter au jeu de la sorcellerie, à nous laisser séduire par ses paradigmes et à nous jeter dans les affres de son système pour expier nos propres affres. C'est pour cette raison que nous considérons ces lignes, contribution à l'avènement de la Sorçollogie, comme un moyen pour éveiller la majorité des croyants de leur sommeil dogmatique vis-à-vis de la sorcellerie. La Sorçollogie est la science que nous cherchons à fonder et qui a pour objet d'étude la sorcellerie dans toutes ses

composantes et dimensions, dans une perspective interdisciplinaire. Les principaux travaux que nous produisons sur la sorcellerie sont ainsi une contribution à l'élaboration des principes, fondements, objectifs, méthodes et méthodologies de cette science qui nous permettra d'éclairer l'Afrique sur l'origine, la nature, les fonctions de certaines de ces croyances, pratiques, idéologies, etc.

Références bibliographiques

- AMOZOU Essè, 2010, *Le développement de l'Afrique à l'épreuve des réalités mystiques et de la sorcellerie*, Paris, L'Harmattan, Études africaines.
- ARENDRT Hannah, 1999, *La Crise de la Culture*, Paris, Gallimard.
- ATLAN Henri, 2014, *Croyances : Comment expliquer le monde ?*, Paris, Autrement.
- AUGE Marc, 1976, « Savoir Voir, savoir vivre », *Africa, I.A.I.* Vol. 46, n°2, p. 128-135.
- BAYART Jean-François, 1989, *L'État en Afrique : La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- BOA Thiémélé Ramsès, 2010, *La sorcellerie n'existe pas*, Abidjan, CERAP.
- BOURDIEU Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Minuit.
- CIMPRIC Aleksandra, 2010, *Les enfants accusés de sorcellerie*, Paris, Unicef.
- CYRULNIK Boris, 1997, *L'ensorcellement du monde*, Paris, Odile Jacob.
- DAKOURI Gadou, 2011, *La sorcellerie, une réalité vivante en Afrique*, Abidjan, CERAP.
- DOZON Jean-Pierre, 1995, *La cause des prophètes*, suivi de *La leçon des prophètes* par AUGÉ Marc, Paris, Seuil.
- EVANS-PRITCHARD, Edward Evan, 1972, *Sorcellerie, oracles et magie, chez les Azandé*, Trad. Louis Évrard, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Sciences Humaines.
- GESCHIERE Peter, 2005, *Sorcellerie et politique en Afrique : la viande des autres*, Paris, Karthala.
- JAMES, Williams, 1916, *La volonté de croire*, Trad. Loÿs Moulin, Paris, Flammarion.
- KÄ MANA, 2016 « Repenser la culture africaine et ses valeurs de civilisation » in <http://www.congoscopie.be> consulté le 06/07/2016.
- KAMDEM Emmanuel, 2006, « "Sorcellerie, organisation et comportement dans l'entreprise" », in Éric de Rosny (dir.), *Justice et sorcellerie*, Paris, Karthala, p. 177-207.
- LE BON Gustave, 1895, « Lois psychologiques de l'évolution des peuples » in <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.leg.loi> consulté le 01/02/2018.
- NEBIE Bali, 2020, *La sorcellerie : Un géant tigre de papier*, Ouagadougou, Ed. Poun-Yaali.
- NGOVON Gervais, 2018, « Sorcellerie et déperdition de la justice en Centrafrique » in *Cahiers d'études africaines*, n° 231-232, p. 667-698.
- ROSNY Éric de (dir.), 2006, *Justice et sorcellerie*, Paris Karthala, Coll. Hommes et sociétés.
- ROSNY Éric de, 1981, *Les yeux de ma chèvre*, Paris, Seuil.
- SÉKÉ Baoulé Boniface, 2016, *La sorcellerie dans la mentalité africaine*, Paris, L'Harmattan.
- SANCHEZ Pascal, 2009, *Les croyances collectives*, P.U.F, Coll. Que sais-je ?.
- SEDDAOUI Lynda, 2015-2016, *Approche anthropologique sur les motivations de recours à la sorcellerie (Cas des Patients et praticiens de la wilaya de Bejaia*, Mémoire de Master, Université Abderahmane Mira de Bejaia.
- TAYLOR Charles, 2011, *L'Âge séculier*, Trad. Patrick Savidan, Boréal.
- WEBBER Max, 1963, *Le Savant et le politique*, Paris, Union Générale d'Éditions/Le Monde.